

BULLETIN D'INSCRIPTION

Formation Transmettre l'architecture®

10-11 octobre
& 8 novembre
à Marseille 2018

Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Fiche à retourner par mel avant le 28 septembre 2018 accompagnée d'un **Curriculum Vitae** et d'une **lettre de motivation** à :
Marianne Veillerot
Tel : 04 76 69 83 15
Mel : marianne.veillerot@grenoble.archi.fr
<http://www.grenoble.archi.fr>

NOM : _____

PRENOM : _____

PROFESSION : _____

EMPLOYEUR ou ENTREPRISE : _____

SITUATION PROFESSIONNELLE (salarié, profession libérale, demandeur d'emploi, etc...) : _____

ADRESSE PROFESSIONNELLE : _____

TELEPHONE : _____

MEL: _____

ADRESSE PERSONNELLE : _____

TELEPHONE MOBILE : _____

DROITS D'INSCRIPTION : • Tarif Normal 450€
• Tarif Réduit 180€ (pour les demandeurs d'emploi sur justificatifs)

Le tarif ne comprend pas l'hébergement, les repas et les transports. Cette formation peut faire l'objet d'une prise en charge partielle ou totale par les fonds de formation OPCA (Organismes paritaires collecteurs agréés) comme Actalians (www.actalians.fr) pour les salariés des professions libérales ou FIF PL (www.fifpl.fr) pour les professions libérales.

CONDITIONS GÉNÉRALES

Formation Transmettre l'architecture®

10-11 octobre
& 8 novembre
à Marseille 2018

Provence-Alpes-
Côte d'Azur

Commande

Toute commande de formation suppose que le client en accepte le contenu tel que décrit dans le programme de la formation.

Dossier d'inscription

Le client est amené, pour manifester sa commande, à remplir et signer un bulletin d'inscription annexé au descriptif de la formation. Le cas échéant, il devra produire des pièces supplémentaires : CV, lettre de motivation, copie de diplôme, etc...

Convention de formation

Une convention de formation professionnelle peut être adressée à la demande du client.

Confirmation et convocations

En cas de candidatures trop nombreuses, l'ENSAG se réserve le droit de procéder à une sélection. Les convocations et la feuille de route sont adressés au client au minimum 7 jours avant le début du stage par mel. L'ENSAG ne peut être tenue responsable de la non-réception de la convocation. Dans le doute, il appartient au client de s'assurer de la bonne réception par lui-même (ou par ses stagiaires inscrits) des documents.

Prix et conditions de paiement

Nos prix sont établis nets. Un devis est adressé avant exécution de la prestation.

Modalités de règlement

Le règlement a lieu avant la formation (sauf accord différent entre l'ENSAG et le client) :

- Par chèque à l'ordre de : agent comptable de l'ENSAG
- Par virement bancaire (en indiquant le nom de la formation et du client).

Pendant et après la formation

Il est demandé aux stagiaires d'émarguer sur une feuille de présence chaque demi-journée de la formation. A l'issue de la formation, l'ENSAG s'engage à fournir une facture acquittée ainsi qu'une attestation de stage précisant l'intitulé de la formation, le lieu, la présence effective et le nombre d'heures de formation.

Annulation, absence, report d'inscription

Toute annulation d'inscription doit être signalée par mel ou courrier.

En cas de résiliation à moins de 8 jours de la formation convenue, l'ENSAG est fondé à réclamer et retenir les sommes qu'il aura effectivement dépensés ou engagées pour l'exécution de cette formation (article L920-9 du Code du Travail).

En cas d'absence du stagiaire à la formation, la prestation commandée sera facturée en totalité au client. L'ENSAG se réserve la possibilité d'annuler tout stage en cas de manque de participants, d'absence du formateur, de problème technique et de cas de force majeure. Dans ce cas, les stagiaires seront prévenus avant le début du stage et leur inscription automatiquement reportée à une session ultérieure.

Fait à :

Nom signataire :

Le :

Fonction signataire :

Signature :

E
NS/
AG

60 avenue de Constantine
CS 12636
F – 38036 Grenoble cedex 2
T. +33 (0)4 76 69 83 00
F. +33 (0)4 76 69 83 38

L'ENSAG est un établissement public administratif sous tutelle du ministère de la Culture enregistré auprès de l'Etat comme prestataire de formation sous le n° : 82 38 05009 38. L'ENSAG est référencé dans Datadock c'est-à-dire que l'offre de formation est éligible aux prises en charge au titre de la formation professionnelle. Le SIRET est le 193.801.412.00019.